



 U)AMAA
(ONSEIL

UJAMAA CONSEIL

Votre succès est notre métier

L'EXPERT AU SERVICE DES TRANSPORTEURS

UJAMAA CONSEIL possède une réelle expertise dans le conseil et la formation à la gestion des entreprises de transport routier. Fondateur associé unique d'UJAMAA CONSEIL, Popo KLAH est :

- Consultant en ingénierie de projet économique, social ou solidaire ;
- Gestionnaire de transport extérieur ;
- Attestataire de la capacité professionnelle en transport lourd de marchandises.

AGREEE POUR LES STAGES CAPRO

Le secteur du transport public routier, de marchandises ou de voyageurs, est incontournable pour le développement économique d'un pays insulaire comme la Martinique. Le transport public routier est une activité réglementée. Ainsi, pour y créer ou gérer une entreprise, la loi européenne impose de justifier d'une « Attestation de capacité professionnelle » ; outre les conditions d'honorabilité, de capacité financière et d'établissement.

Seuls quelques organismes agréés par l'État délivrent l'Attestation de capacité professionnelle en Martinique, à l'issue d'un stage de formation et d'un examen qu'ils sont habilités à organiser périodiquement sous la tutelle de la DEAL 972.

UJAMAA CONSEIL est un organisme de formation agréé par l'Etat (Décision préfectorale n°56/2016), afin d'organiser les stages d'attestation de capacité professionnelle en transport routier léger. UJAMAA CONSEIL propose des sessions collectives, mais aussi des sessions personnalisées ; en fonction des disponibilités de dates et horaires d candidat, avec possibilité de e-learning. Des Formations finançables par le compte personnel formation (CPF) ou l'Aide individuelle à la formation (AIF).

CAPRO « Voyageurs » et CAPRO « Marchandises »

Le programme du stage, appelé aussi « Référentiel de connaissances », comporte 6 chapitres :

A : L'entreprise et le droit civil et commercial

B : L'entreprise et son activité commerciale

C : L'entreprise et le cadre réglementaire de l'activité transport

D : L'entreprise et son activité financière

E : L'entreprise et ses salariés

F : L'entreprise et la sécurité

Le volume horaire de la session « voyageurs » est de 135 heures ; tandis que la session « marchandises » vaut 101 heures. A cela s'ajoute la durée de l'examen qui est de 4 heures en « voyageurs » et de 3 heures en « marchandises ». Une session à temps complet (35h/semaine) dure 4 semaines pour le stage « voyageurs » et 3 semaines pour le stage « marchandises ».

UJAMAA CONSEIL a regroupé les 6 chapitres du « référentiel de connaissances » en 3 modules :
DROIT ; SECURITE ; GESTION

Examen de fin de stage

Le stage d'attestation de capacité professionnelle en transport routier léger se termine par un examen écrit obligatoire composé de deux épreuves :

QCM : Questionnaire à choix multiples

QCR : Questions courtes rédigées

Le QCR « voyageurs » comporte 13 questions notées sur 100 points au total, dont 60 points pour les exercices de comptabilité et analyse financière et 40 points pour les autres thématiques du référentiel des connaissances. L'exercice phare de cette épreuve consiste au calcul du coût de revient noté entre 25 et 30 points.

Votre succès est notre métier

Le QCR « marchandises » comprend 8 questions notées au total sur 100 points, dont 50 points concernent les exercices de comptabilité et analyse financière. Ici aussi, l'épreuve cruciale consiste dans le « calcul du coût de revient complet » qui vaut 25 à 30 points.

Pour être reçu, aussi bien en Marchandises qu'en Voyageurs, le candidat devra obtenir un total d'au moins cent-vingt (120) points, avec un minimum de cinquante (50) points à l'épreuve de QCM et un minimum de quarante (40) points à l'épreuve de QCR. Les résultats officiels sont établis et proclamés par un jury présidé par la DEAL Martinique, qui rédige à cet effet un procès verbal. Quelques semaines après la tenue de ce jury, les candidats admis reçoivent de la DEAL Martinique leur parchemin de « l'Attestation de capacité professionnelle en transport routier léger ». Ils peuvent alors créer ou gérer une entreprise de transport routier léger ; en y assumant les responsabilités de Gestionnaire de transport.

Stage d'actualisation des connaissances du Gestionnaire

Par ailleurs, UJAMAA CONSEIL organise aussi le stage d'actualisation destiné à toute personne titulaire d'une attestation de capacité professionnelle, dont elle ne s'est pas servie depuis au moins cinq ans consécutifs. Cette personne est tenue, par la loi, de suivre un stage d'actualisation des connaissances préalablement à sa prise de fonction de Gestionnaire de transport.

Préparation intensive à la CAPRO « Lourd »

Chaque année, au début octobre, les services de l'Etat organisent au niveau national un examen de capacité de transport routier lourd, de marchandises (+3,5T) aussi bien que de personnes (+ de 9 places). L'inscription à cet examen est libre et ne requiert pas de stage préalable obligatoire. Toutefois, il est fortement conseillé aux candidats de se préparer avec un organisme spécialisé, afin d'accroître leurs chances de succès.

C'est pourquoi, UJAMAA CONSEIL organise une session collective unique de préparation intensive à l'examen de CAPRO LOURD. Cette session a lieu désormais en septembre de chaque année. Cependant, certains candidats peuvent aménager un programme personnalisé de préparation qui s'adapte à leurs besoins et disponibilités.

GESTIONNAIRE DE TRANSPORT EXTERIEUR

UJAMAA CONSEIL exerce aussi la fonction de Gestionnaire de transport extérieur (GTE), permettant ainsi à l'entreprise du dirigeant n'ayant pas la « CAPRO Léger » ou la « CAPRO Lourd » de satisfaire tout de même à la condition de capacité professionnelle.

Cette possibilité est particulièrement intéressante pour le porteur d'un projet de création d'entreprise de transport, qui, pour diverses raisons, ne peut pas consacrer du temps au stage CAPRO et à la préparation de l'examen de fin de stage.

CONSEIL EN FORMALITES DES ENTREPRISES DE TRANSPORT

Dispense de CAPRO

UJAMAA CONSEIL accompagne également les personnes souhaitant constituer un dossier de demande de « CAPRO Léger » par expérience professionnelle ou par équivalence de diplôme. Demande à effectuer, en bonne et due forme, auprès de la DEAL. Notre expertise dans les formalités relatives aux entreprises du transport routier permet de monter efficacement un tel dossier dans les meilleurs délais et aux meilleurs tarifs.

Obtention de la Licence de transport

UJAMAA CONSEIL vous aide à créer votre entreprise de transport et à l'inscrire au répertoire électronique national des entreprises de transport routier, afin d'obtenir rapidement votre licence de transport délivré par la DEAL Martinique. Notre accompagnement est intégral ; depuis la rédaction des statuts et autres documents légaux jusqu'au retrait de la licence de transport dans les meilleurs délais et aux meilleurs tarifs.

☎ Phone : +596 696 539 200

📘 FB : [ujamaaconseil](#)

🌐 Website : www.ujamaaconseil.com

✉ Mail : byen-bonjou@ujamaaconseil.com

UJAMAA CONSEIL

Votre succès est notre métier